



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Internet

Question écrite n° 116932

Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la lutte contre les blogs d'élèves comportant des propos injurieux, diffamatoires ou portant atteinte au droit à l'image et au respect de la vie privée des enseignants ou des responsables d'établissements scolaires. Il le remercie de bien vouloir lui préciser combien de poursuites à caractère disciplinaire et le cas échéant judiciaire ont été engagées en 2005 et sur le premier semestre 2006, à l'encontre d'élèves de collèges et de lycées du territoire métropolitain.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116932

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 968